

Agriculture | Nouvelle-Aquitaine : Alter'NA veut faciliter l'investissement agricole



Ce vendredi 23 novembre, la région Nouvelle-Aquitaine a annoncé la création, aux côtés du Fonds Européen d'Investissement (FEI) d'un fonds d'investissements à destination du secteur agricole dans le but de favoriser l'accès des professionnels du secteur au crédit. Ce nouveau montage financier a été réalisé pour "concrétiser les engagements pris en matière d'accompagnement de la transition des exploitations agricoles", alors qu'un nouvel appel à projet a été lancé par FranceAgrimer au niveau national le 21 novembre dernier, "ouvert aux entreprises réalisant des travaux de recherche et de développement".

"Nous souhaitons amorcer un mouvement de bascule car même si le taux de conversion régional en bio est considérable, ce dernier constitue toujours environ 7% des surfaces. La demande est importante et nous sommes actuellement obligés d'importer, et pas que de l'Europe", a souligné ce vendredi 23 novembre Alain Rousset lors du lancement officiel d'Alter'NA, ce nouveau fonds d'investissements qui sera doté de 30 millions d'euros, dont 16 millions de la Région et 14 millions de l'Union Européenne via le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Cette somme a pour objectif de générer 150 millions d'euros (avec le concours du secteur privé) au profit de 1200 à 1500 agriculteurs et entreprises agricoles dans les cinq ans.

Après le signal envoyé par Vivea ayant acté en octobre la suppression du dispositif "Emergence" destiné aux candidats à l'installation, la région compte donc s'imposer comme un intermédiaire local, à travers cette nouvelle ingénierie financière, du vaste appel à projets lancé le 21 novembre dernier par FranceAgrimer et le ministère de l'Agriculture, baptisé "Agriculture et alimentation de demain". Ce dernier fait en effet partie du Grand Plan d'Investissement.

Avantages en "nature"

Alter'NA, lui, a choisi de créer un partenariat avec le FEI (Fonds Européen d'Investissement) pour développer cet instrument financier destiné aux intermédiaires (donc, principalement, aux banques) sans pour autant se substituer aux programmes de subventions et d'accompagnement bancaire déjà en place. Les "intermédiaires financiers" auront à charge de l'utiliser pour que les agriculteurs puissent avoir accès plus facilement au crédit bancaire, avec

des conditions voulues comme étant mieux adaptées à leur besoins. "C'est un effet multiplicateur que l'on recherche, pas un effet de substitution, a d'ailleurs prévenu le président de région. Plus précisément, Alter'NA est censé accompagner la transition des exploitations (élevage et production végétale), la création d'éco-serres en fruits et légumes, soutenir le développement des circuits courts et de la valeur ajoutée (par exemple, les yaourts produits ou commercialisés à partir du lait de la ferme) et enfin "soutenir la transformation et la commercialisation par les entreprises agroalimentaires sur les projets dédiés aux produits certifiés en agriculture biologique".

Pour Piotr Luigi Gilbert, directeur général du FEI, Alter'NA pourrait être abondé par "d'autres fonds européens, notamment ceux du plan Juncker. Les risques seront partagés entre les banques et les acteurs publics qui auront à charge cette garantie de portefeuille". Le FEI devra, pour lancer officiellement la démarche, organiser un appel à manifestation d'intérêts le 15 février prochain, dans le but de sélectionner les organismes bancaires chargés de la mise en place de ces prêts plus avantageux, notamment une réduction des cautions personnelles exigées, la gratuité de la garantie ou une réduction importante des taux d'intérêts.



Romain Béteille

*Crédit Photo : aqui.fr
Publié sur aqui.fr le 25/11/2018
[Url de cet article](#)*